

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 11

Rubrik: Anthologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

COMMISSION DE RÉDACTION

LAUSANNE:

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J. Balmas, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE :

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
D^r A. Montandon.

NEUCHÂTEL :

F. Decker, architecte.

FRIBOURG :

E. Lateltin, architecte.

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
rue de Bourg 28, Lausanne.

ADMINISTRATION

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II 6622.
Téléphone 3 33 31.
Adresse postale :
Case postale Chauderon, Lausanne.

RÉDACTION

A. Hœchel, arch. F.A.S. et S.I.A., Genève
Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

- U.S.A.L. Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement ;
 - F.A.S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
 - S.C.H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
 - S.C.H. Société coopérative d'habitation,
Genève ;
 - S.C.H. Société coopérative d'habitation,
Moutier ;
 - S.A.L. Société pour l'amélioration
du logement, Genève ;
 - S.D.T. Société des dessinateurs et
des techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
- Le Logement ouvrier, Lausanne.
Familia, Société coopérative d'habitation.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.—
Prix du numéro (Suisse) : Fr. 0.60.
Les fascicules séparés sont en vente :
à l'administration, à l'agence des journaux
et dans les kiosques à journaux.
Versement au compte de chèques II 6622.

ANTHOLOGIE. — *Ce qui ressort le plus nettement de notre vision des cathédrales, c'est le caractère synthétique de l'art médiéval ; les créations, scènes, personnages, monuments, paraissent avoir surgi d'un seul jet, tant ils frémissent de vie et expriment avec force le sentiment ou l'action qu'ils sont chargés de traduire. Toute œuvre, à cette époque, est à sa manière une somme, unité puissante, mais dans laquelle, sous l'apparente fantaisie, entrent en jeu une foule d'éléments, savamment subordonnés les uns aux autres ; sa force provient avant tout de l'ordre qui a présidé à sa réalisation. Contrairement à ce que pourrait faire croire la fantaisie qui paraît présider à ses trouvailles, l'artiste est loin d'être libre ; il obéit à des obligations d'ordre extérieur et d'ordre technique qui règlent point par point les étapes de son œuvre. Le moyen âge ignore l'art pour l'art, et l'utilité détermine à cette époque toutes les créations. C'est d'ailleurs de cette utilité que les œuvres tirent leur principale beauté, résidant en une harmonie parfaite entre l'objet et la fin pour laquelle il a été conçu. En ce sens les objets les plus communs à cette époque nous apparaissent maintenant revêtus d'une beauté véritable : une aiguière, un chaudron, un hanap, auxquels on fait actuellement les honneurs des musées, n'ont souvent pas d'autre mérite que cette parfaite adaptation aux besoins auxquels ils répondent.*

Régine Pernoud « Lumière du Moyen Age », Grasset, 1944.

Sommaire

Le financement de la construction dans quelques pays d'Europe par Paul Trekels	5
La page du meuble	8
Les Magasins « Aux Epis d'Or » de la Société coopé- rative de consommation à Genève, par A. Hœchel	9
Informations	15
Bibliographie et communiqué	18